

CAHIER DES CHARGES

REALISATION D'UN ESCAPE GAME SUR LE THEME DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE PARC NATIONAL DES PYRENEES DANS LE CADRE DU PROGRAMME POCTEFA - NATURCLIMA

Article 1 : Définition du projet

La présente consultation concerne la réalisation d'un « *escape game* ». Elle s'inscrit dans un projet de coopération transfrontalière POCTEFA, intitulé Naturclima, qui a pour objectif d'expérimenter des actions de gestion pour améliorer les capacités d'adaptation au changement climatique des espaces naturels.

Ce programme implique sept partenaires espagnols et français :

- Gobierno de Navarra : chef de file
- Gestión Ambiental de Navarra S.A. (*GAN - Nik*)
- NASUVINSA (*Lursarea*)
- CPIE Bigorre-Pyrénées
- Parc national des Pyrénées
- Centre de la Mer de Biarritz
- CPIE Pays Basque

Le projet de coopération doit contribuer à l'intégration de mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les politiques de préservation des espaces naturels.

Il doit également permettre de faire changer le comportement du grand public et d'agir sur la prise de conscience des habitants face aux effets du changement climatique et à la nécessité de s'adapter.

Le projet prévoit :

- 1) l'identification de bonnes pratiques en termes de changement climatique et échange d'expériences,
- 2) l'expérimentation des actions d'adaptation dans des espaces de référence sur le changement climatique : étude ORCHAMP (*déjà menée au niveau des Alpes*),
- 3) la conception et la réalisation d'outils de sensibilisation aux changements climatiques sous la forme d'un « *escape game* », d'une vidéo de simulation des effets du changement climatique sur les Pyrénées et d'une animation sous forme de réalité virtuelle. Un livret pédagogique sera également réalisé par un autre partenaire du projet Naturclima (*CPIE Hautes-Pyrénées*).

4) l'évaluation des actions menées et capitalisation.

La présente consultation porte sur la réalisation d'une partie de l'action III du programme à savoir la conception, la réalisation et la livraison au siège du Parc national des Pyrénées (*Tarbes - Hautes-Pyrénées*) d'un « *escape game* » sur la thématique de l'adaptation aux changements climatiques.

Article 2 : Description technique des supports

L'objectif est de réaliser un « *escape game* » qui devra répondre aux critères suivants :

- avoir pour thème l'adaptation aux changements climatiques et ses conséquences sur les activités, la biodiversité et les paysages du Parc national des Pyrénées,
- respecter les chartes graphiques du Parc national des Pyrénées et du projet européen Naturclima (qui *seront fournies au prestataire retenu*),
- être facilement transportable. Le jeu devra pouvoir être transporté dans une voiture et par une seule personne,
- permettre une mise en place rapide pouvant être assurée par une personne seule. Le jeu devra pouvoir être mis en place en une demi-heure,
- pouvoir être adapté à la cible scolaire (*primaire et secondaire*) et au grand public,
- se coordonner avec les autres outils de sensibilisation du projet Naturclima (*réalité virtuelle, vidéo et livret*),
- être conçu de façon écoresponsable,
- être reproduit en sept exemplaires identiques (*les six secteurs du Parc national et le service valorisation de l'établissement public*),
- les textes devront être traduits en espagnol.

2.1 Contenu de l'« *escape game* »

L'« *escape game* » devra porter de façon visible le logotype du Parc national des Pyrénées et du projet européen Naturclima ainsi que ceux de tous les partenaires financiers du projet.

Toutes les énigmes de l'« *escape game* » devront avoir pour thématique les changements climatiques dans le Parc national des Pyrénées. Elles aborderont le volet des effets observés ou envisagés ainsi que les conséquences prévues sur les activités économiques et la biodiversité présentes sur le territoire. La rédaction du contenu sera réalisée par le prestataire en collaboration avec les agents du Parc national des Pyrénées.

Pour ce faire, le Parc national transférera au prestataire du contenu sous forme de synthèses et de rapports (*exemple : rapports Acclimaterra, sur l'évolution des glaciers de l'association Moraine, analyse de la vulnérabilité climatique du Parc national des Pyrénées, etc.*) et les passeports pédagogiques réalisés par le Parc national des Pyrénées.

Les énigmes devront permettre aux participants de retenir aisément les conséquences majeures des effets du changement climatique sur le territoire.

Trois niveaux de difficulté seront prévus pour les énigmes à résoudre :

- un niveau adapté aux élèves de primaire (*à partir de huit ans*),
- un niveau adapté aux élèves de collège,
- un niveau adapté aux adultes.

L'« *escape game* » sera accompagné d'une notice d'utilisation à destination de l'animateur détaillant les étapes de mises en place du jeu, les réponses des différents énigmes et certains volets spécifiques de la thématique (*exemple : zoom sur une espèce sensible comme le Lézard de Bonnal*).

Le graphisme du jeu reprendra les chartes graphiques du Parc national des Pyrénées et du projet européen NaturClima. Il devra être attractif. Les textes et la notice, devront être traduits en espagnol.

Les fichiers notice et tout autre fichier texte lié à l'« *escape game* » devront être fournis en haute définition en version française, espagnole et basque au Parc national avec les droits de reproduction.

2.2 Transport de l'« *escape game* »

L'« *escape game* » devra être compact et transportable facilement. Il sera doté d'anses et/ou de roulettes, être robuste sans être trop lourd, marqué du logotype du Parc national des Pyrénées et du projet européen NaturClima et avoir des dimensions qui lui permettent d'être rangé dans le coffre d'une voiture familial.

Une attention particulière sera portée au poids de l'« *escape game* ». Il devra être le plus léger possible et adapté à une manipulation et une installation par une seule personne.

2.3 Adaptabilité aux publics

L'« *escape game* » devra être utilisé lors d'animations d'une heure ou plus en classe avec une vingtaine d'élèves mais également lors de fêtes ou d'animations grand public sur un stand pendant quinze à vingt minutes.

Aussi, il devra être conçu pour pouvoir scinder les publics en plusieurs petits groupes, chacun travaillant sur plusieurs petites énigmes indépendantes.

2.4 Lien avec d'autres outils

Le projet européen Naturclima prévoit la réalisation d'autres outils de communication notamment une vidéo, un outil de simulation virtuelle et un livret pédagogique. La vidéo pourra être utilisée en introduction de l'« *escape game* » lors de son utilisation en salle de classe. Elle proposera une simulation des changements que pourront connaître les paysages et la biodiversité du Parc national des Pyrénées dans les prochaines années ainsi que des témoignages d'acteurs du territoire.

Cette vidéo sera également proposée pour l'outil de réalité virtuelle qui sera utilisée pour des animations grand public. Certaines énigmes de l'« *escape game* » pourront faire référence à des éléments ou des chiffres indiqués dans la vidéo.

Un lien sera également fait avec le livret pédagogique réalisé par le CPIE des Hautes-Pyrénées.

L'« *escape game* » sera également créé en cohérence avec l'« *escape game* » déjà existant du projet POCTEFA ECTADAPT et celui en cours de création du POCTEFA ADAPYR. Ces éléments seront fournis au prestataire retenu.

2.5 Eco responsabilité

Tous les matériaux utilisés pour la réalisation de l'« *escape game* » devront, si possible, être recyclés ou recyclables. Le recours au plastique sera évité autant que possible. Les éléments constitutifs de l'« *escape game* » devront, si possible, provenir de France ou à défaut de l'Union Européenne.

Les encres utilisées seront, si possible, végétales. Si du papier est utilisé il devra être recyclé ou à minima respecter le label PEFC ou FSC.

2.6 Livrables et quantités

L'« *escape game* » en version française devra être livré en sept exemplaires similaires. Chaque exemplaire devra permettre de proposer des énigmes aux trois niveaux de difficultés précisés ci-dessus.

Le prestataire devra fournir au Parc national des Pyrénées tous les éléments nécessaires pour permettre aux autres partenaires du POCTEFA de créer leur propre édition de l'« *escape game* » dans leur langue.

La notice en français sera livrée en deux cent exemplaires et produite en version informatique haute définition et basse définition.

La version espagnole et basque ne sera produite qu'en version informatique haute définition et basse définition.

2.7 Langue

La traduction en espagnol de la notice sera assurée par le prestataire.

Article 3 : Organisation des temps d'échanges

Plusieurs réunions de coordination sont à prévoir par le prestataire pour échanger avec le Parc national des Pyrénées sur la définition et la réalisation de l'« *escape game* ». Quatre réunions à minima sont à intégrer dans le plan de charge du prestataire. Ces réunions pourront avoir lieu en visioconférence.

Elles s'organiseront dans les conditions suivantes :

- réunion de départ pour caler le concept à fixer dès la notification du marché,
- réunion à mi-parcours pour vérifier l'avancement du projet et adapter si besoin les éléments en fonction des contraintes identifiés au fur et à mesure du projet,
- réunion avant validation du bon à tirer final,

- réunion comme suite à la livraison de l'« *escape game* » pour assurer la prise en main de l'outil par les agents du parc et ses partenaires.

Si d'autres réunions sont nécessaires, elles seront précisées dans l'offre par le prestataire et seront réputées comprises dans l'offre du candidat.

Article 4 : Délais de réalisation

L'ensemble des supports pédagogiques devront être conçus et livrés au mercredi 30 septembre 2021 au plus tard.

Article 5 : Livraison

La livraison est effectuée à l'adresse suivante :

Parc national des Pyrénées
2, rue du IV septembre,
Villa Fould
65000 TARBES

Article 6 : Proposition financière et technique

Chaque poste fera l'objet d'un devis détaillé permettant d'identifier, pour chacune des prestations, le prix unitaire hors taxes et toutes taxes comprises et les détails techniques.

Si l'organisme qui répond à la présente consultation n'est pas assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée, il fournira une attestation rédigée par les services fiscaux compétents mentionnant l'article du code général des impôts justifiant de l'exemption. Cette attestation sera jointe à la réponse à la présente consultation.

Une éventuelle remise commerciale sera spécifiée (*pourcentage, montant hors taxes et toutes taxes comprises*) pour chaque poste ou sur la globalité du devis.

Article 7 : Critères de sélection des offres

Les offres seront examinées et classées en fonction des critères suivants :

- conformité de l'offre aux dispositions du présent cahier des charges (35%)
- références professionnelles qualitatives de l'entreprise au vu de travaux similaires antérieurs (25%)
- prix hors taxes et toutes taxes comprises, de chacun des postes et de l'ensemble (40 %)

Le rapport qualité de l'offre, références et prix sera privilégié. La commande sera attribuée après mise en concurrence entre les différents prestataires ayant déposé une offre.

Article 8 : Propriété

Le Parc national des Pyrénées est propriétaire du concept et des supports pédagogiques, tous les droits lui étant cédés pour une durée illimitée.

Les fichiers sources et en haute définition seront remis au Parc national des Pyrénées.

Article 9 : Renseignements techniques

Des informations techniques complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

Madame Eloïse DEUTSCH

Chargée de mission sensibilisation du Parc national des Pyrénées

Tél. : 00 33 5 62 54 16 96

E-Mail : eloise.deutsch@pyrenees-parcnational.fr

www.pyrenees-parcnational.fr

Article 10 : Envoi des propositions

Les propositions sont à adresser à :

Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées

Villa Fould

2, rue du IV septembre

Boite postale 736

65007 TARBES CEDEX

Les propositions sont formulées obligatoirement par écrit, avant le lundi 17 août 2020 à 12 heures, quelque soit le mode de transmission, et doivent comporter :

- les devis rédigés conformément aux dispositions de l'article 6,
- une description des prestations fournies en réponse au présent cahier des charges,
- une copie du présent cahier des charges approuvée et paraphée par le prestataire,
- une attestation, signée par les services fiscaux, de non assujettissement à la taxe sur la valeur ajoutée si l'organisme ne facture pas de taxe sur la valeur ajoutée,
- un document faisant apparaître le numéro SIRET ou SIREN,
- les statuts ou la raison juridique du prestataire candidat,
- une liste de référence ou de référents,
- DC7 ou document équivalent en cours de validité

Article 11 : Modalités d'exécution

Toute proposition complète, reçue dans les délais, sera examinée et fera l'objet d'une réponse écrite positive ou négative.

Le prestataire retenu se verra proposer un bon de commande signé par Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées.

Il reprendra notamment les dispositions indiquées dans le présent cahier des charges et fixera par ailleurs toutes les dispositions financières et administratives règlementaires. L'exécution de la commande relève de la comptabilité publique. Ce bon de commande donnera lieu à un paiement final après constatation du service fait. Il n'est pas prévu et possible de verser un acompte à la commande.

Les paiements se font, à exercice fait conformément aux règles de la comptabilité publique. Le mode de règlement choisi par le Parc national des Pyrénées est le virement administratif dans les termes fixés par le décret n°2002 – 231 du 21 février 2002.

L'unité monétaire est l'€.

La facturation de la prestation interviendra à service fait et à l'ordre de :

Office Français de la Biodiversité
Parc national des Pyrénées
Service facturier
Immeuble Tabella
125 impasse Adam Smith
34470 PEROLS

Elle doit intervenir via le portail CHORUS PRO - <https://chorus-pro.gouv.fr>

Les informations indispensables pour ce sont les suivantes :

- dénomination et adresse postale de livraison et ou d'intervention :

Parc national des Pyrénées
Villa FOULD
2, rue du IV Septembre – Boite postale 736
65007 TARBES CEDEX

- dénomination et adresse postale de facturation :

Office Français de la Biodiversité
Parc national des Pyrénées
Service facturier
Immeuble Tabella
125 impasse Adam Smith
34470 PEROLS

- données d'identification :
SIRET : 18650004700110
APE ou NAF : 9104 Z
TVA intracommunautaire : FR 79 186 500 047

- adresse e-mail :
comptabilite@pyrenees-parcnational.fr

- renseignements CHORUS PRO :
Code service : DF_DF
Code engagement : PNP1

Fait à Tarbes, le lundi 22 juin 2020
© Parc national des Pyrénées